

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 03 mai 2018

Convocation du 23/04/2018

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 10

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 09/05/2018

L'an deux mil dix-huit, le trois mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mai sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

Président : Florian STEPHAN

Secrétaire de séance : Roger FRESNEAU

Présents : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Marie-Claire VIRIEUX, Christophe Gaignon, Isabelle JOREAU, Armelle PONCET, Dominique GIRARD.

Absents : Emmanuelle PATURAL, Thierry MARCHAU, Nicolas DAVIAUD, Mireille FOURMOND, Jean-Baptiste ROTTIER

Bon pour pouvoir :

DCM 2018-31

Modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de La Breille-Les-Pins.

Suite à la consultation du dossier du 12 mars au 11 avril 2018 auprès du public concernant la suppression de l'emplacement réservé n°1, la modification de la zone 2AU et de la modification du règlement de la zone U. article 11 aspect extérieur n'a pas l'objet d'observation sur le registre ouvert à cet effet.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire pour donner suite à cette modification.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS, le 07/05/2018

Le Maire,
F. STEPHAN



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 09/05/2018
Et de la publication 09/05/2018